

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Brigitte ANDRÉ
Tél. 02 51 47 45 52

Objet : Compte-rendu du Comité Technique du 12.12.2017

La Roche-sur-Yon, le 18 décembre 2017

COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE

DU 12 DÉCEMBRE 2017

Pour les représentants de l'établissement :

Monsieur Philippe DARNICHE, titulaire, **Monsieur Yannick DAVID**, titulaire, **Monsieur Jean-Louis BATIOU**, titulaire, **Monsieur Michel VIAULT**, titulaire, **Monsieur Gilbert OLIER**, titulaire, **Monsieur Gilles RENOIR**, suppléant, **Madame Christine PONSOT**, suppléante, **Monsieur Sylvain FARCY**, suppléant.

Madame Sylvie DURAND, suppléante et **Monsieur Jacques BESSEAU**, suppléant étaient excusés.

Pour les représentants du personnel :

Syndicat C.F.D.T. :

Monsieur David LEMASSON, titulaire et **Madame Laurence BARON**, suppléante.

Monsieur Eric BOUDEAU, titulaire et **Monsieur Fabrice ROY**, suppléant, étaient excusés.

Syndicat C.G.T. :

Madame Isabelle COURANT, titulaire et **Madame Emilie GALLAIS**, suppléante.

Syndicat F.O. :

Madame Gaëlle TRÉVIEN-BOUSSARD, titulaire et Madame Isabelle LUCAS, suppléante.

Syndicat S.U.D. :

Madame Zora AMMOUR, titulaire.

Madame Cécile OLIVIER, suppléante était excusée.

Le nom des membres titulaires prenant part au vote apparaît en gras.

Président de séance : Monsieur Philippe DARNICHE

Secrétaires de séance :

Secrétaire : Monsieur Yannick DAVID
Secrétaire adjointe : Madame Zora AMMOUR, syndicat S.U.D.

Madame Brigitte ANDRÉ et Monsieur Christophe GOGÉON, de la direction des ressources humaines, assurent l'assistance administrative.



I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 5 OCTOBRE 2017

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. souhaite apporter une observation page 4 du compte-rendu relatif au planning de la halte garderie des Pyramides. Elle souligne que la phrase « Madame Fabienne NEVEU précise que les 20 minutes de pause sont comprises dans le temps du repas donc dans le temps de travail » n'est pas claire. Madame COURANT précise que les 20 minutes de pause sont effectuées plus tard et non pas pendant le temps du repas avec les enfants. Ce sont deux choses distinctes.

Le procès-verbal du Comité Technique du 5 octobre 2017 est adopté avec cette modification.

II – TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL 2018

Présentation par Monsieur Christophe GOGÉON, responsable de la Gestion administrative de la direction des ressources humaines

Ce dossier est présenté à titre d'information et ne nécessite pas de vote.

III – SERVICE MAINTENANCE ET SÉCURITÉ ERP DE LA DIRECTION BÂTIMENTS : AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Présentation par Monsieur Cyrille RAFFIN, directeur des Bâtiments

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande si les abstentions ont été prises en compte dans le résultat du vote.

Monsieur Cyrille RAFFIN répond négativement. Il précise que tous les agents se sont exprimés.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande pourquoi le temps d'habillage est inclus dans le cycle 1 et non pas dans le cycle 2. Les 15 minutes d'habillage sont réparties avant et après chaque demi-journée pour le cycle 2.

Monsieur Cyrille RAFFIN précise que les horaires du cycle 2 (8h-12h / 13h15-17h) ne mentionnent pas le temps d'habillage. Les horaires mentionnés sont ceux pendant lesquels les agents doivent être en tenue, présents sur leur lieu de travail à la disposition de l'agent de maîtrise et du technicien. Les agents s'habillent ou se déshabillent avant ou après les horaires cités.

Madame Laurence BARON pour le syndicat C.F.D.T. demande comment sont réparties les 15 minutes du temps d'habillage et de déshabillage sous le logiciel Gestor ?

Monsieur Cyrille RAFFIN informe que les horaires sur Gestor sont précisés à la minute près comme suit : 7h56-12H04 / 13H11-17h03. La saisie sur Gestor n'est pas indiquée sur le document.

Madame Gaëlle TRÉVIEN-BOUSSARD pour le syndicat F.O. est satisfaite de l'harmonisation des horaires au sein de ce service. En revanche, elle demande pourquoi cette harmonisation n'a pas été mise en œuvre au sein des différents ateliers de la direction Moyens logistiques mutualisés.

Madame Christine PONSOT répond que les ateliers Voirie ou Espaces verts ont des horaires saisonniers. Il est difficile de comparer leur mode de fonctionnement avec les ateliers de la direction Bâtiments.

Monsieur Michel VIAULT rappelle que légalement, les temps d'habillage et de déshabillage ne constituent pas un temps de travail effectif.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. souligne l'intérêt de cette information et constate que c'est un avantage pour les agents.

MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
<u>Nombre de votants</u> : 5	<u>Nombre de votants</u> : 5
C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.U.D. : 5 POUR	5 POUR
<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>	<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>

IV – RÉORGANISATION DE LA DIRECTION ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PAYSAGE

Présentation par Monsieur Hervé CIFARELLI, directeur de l'Environnement développement durable et paysage et Monsieur Christian RAUTUREAU, chargé de mission au service Nature en Ville

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. est satisfaite de la fusion des secteurs Nord et Sud. Des groupes de travail ont permis aux agents de s'exprimer. Madame AMMOUR demande quel sera le lieu d'embauche.

Monsieur Hervé CIFARELLI répond que des modulaires vestiaires et sanitaires seront installés, avant la fin du premier semestre 2018 sur le secteur Sud, ce qui permettra de regrouper les deux secteurs.

Monsieur Jean-Louis BATIOU demande comment sont délimités les secteurs Nord et Sud.

Monsieur Christian RAUTUREAU répond que la Ville est partagée en deux par les routes de Cholet et des Sables d'Olonne.

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. déplore la suppression des postes d'emploi d'avenir. Elle déplore également cette externalisation. L'obtention de la 4^{ème} fleur apporte aux agents une pression supplémentaire.

Monsieur Hervé CIFARELLI répond que cette réorganisation a pour objet de recentrer les équipes en régie sur des espaces plus qualitatifs.

Il ajoute que le dimensionnement des secteurs a été élaboré à partir des moyennes du temps de travail saisies par site sur les 4 dernières années. L'objectif est aussi de recalibrer au réel les codes de gestion qui étaient jusqu'alors déterminés théoriquement. Cette méthodologie semble pertinente notamment au regard de l'obtention de la 4^{ème} fleur.

Madame Gaëlle TREVIEN-BOUSSARD pour le syndicat F.O. souligne que les deux équipes Nord et Sud étaient présentes sur le centre Ville. Or, une seule équipe est fléchée sur le centre Ville. Est-ce dû au calibrage ?

Monsieur Christian RAUTUREAU répond que le périmètre a été revu. Le centre Ville ne concerne que l'intérieur du pentagone désormais.

Madame Christine PONSOT précise que la mission du ramassage des corbeilles en centre Ville est transférée du service Nature en Ville vers le service Propreté urbaine.

Monsieur Philippe DARNICHE est satisfait que la 4^{ème} fleur soit réattribuée à la Ville de La Roche-sur-Yon.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande si les équipes du service Nature en Ville seront amenées à travailler dans les autres communes de La Roche-sur-Yon Agglomération. Dans ce cas, les équipes seront-elles renforcées ?

Monsieur Hervé CIFARELLI répond négativement. Il précise qu'il est difficile de déployer du personnel sur les autres communes. En revanche, Monsieur CIFARELLI privilégie l'expertise et le travail en partenariat avec les autres communes.

Madame Gaëlle TREVIEN-BOUSSARD pour le syndicat F.O. demande si les vétérinaires de la place Napoléon sont rattachés directement aux techniciens. Elle précise que le service n'a pas d'agent de maîtrise.

Monsieur Hervé CIFARELLI répond qu'actuellement le responsable d'équipe est un agent technique et cela fonctionne très bien.

Monsieur Michel VIAULT rappelle que la collectivité est très transparente par rapport aux missions qui sont confiées à l'extérieur. Elle dispose d'un dispositif de mutualisation avec les communes membres qui repose sur la libre adhésion et la libre demande de chaque commune. A ce titre, la collectivité a été sollicitée par le département pour l'entretien de certains ronds-points situés au sein de la Communauté d'Agglomération (les ajoncs). Une étude est en cours.

MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
<u>Nombre de votants</u> : 5	<u>Nombre de votants</u> : 5
C.F.D.T. : 2 POUR	5 POUR
C.G.T., F.O. et S.U.D. : 3 ABSTENTIONS	
<i>Dossier adopté à la majorité</i>	<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>

V – RÉORGANISATION DU SERVICE RÉGLEMENTATION DROIT DE PLACES ET BUDGET

Présentation par Madame Christine PONSOT, Directrice générale adjointe du Pôle Équipements et espaces publics

Madame Christine PONSOT propose que la « mission comptabilité et marchés » soit rattachée directement au Directeur général adjoint en raison des relations quotidiennes entre les directions techniques (Bâtiments et Espaces Publics) et le Directeur général adjoint pour le suivi et les mouvements de crédits transversaux.

Madame PONSOT précise que cette réorganisation a fait l'objet de réunions de concertation avec les directeurs, le chef de service et les 4 agents concernés.

MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
Nombre de votants : 5	Nombre de votants : 5
C.F.D.T., C.G.T. et S.U.D. : 4 POUR	5 POUR
F.O. : 1 ABSTENTION	
<i>Dossier adopté à la majorité</i>	<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>

VI - RÉORGANISATION DU MULTI - ACCUEIL BACQU'À SABLE

Présentation par Madame Fabienne NEVEU, directrice de la Petite Enfance

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande si le Centre municipal de restauration possède une production particulière pour la petite enfance.

Madame Fabienne NEVEU répond positivement.

Madame Emilie GALLAIS pour le syndicat C.G.T. s'étonne du « turn-over » sur le poste de cuisinier notamment au multi-accueil Bacqu'à Sable. Madame GALLAIS se pose des questions quant à l'ambiance sur ce site.

Madame Fabienne NEVEU estime que cela tient aux nombreuses absences liées aux congés de longue maladie, de maternité, aux agents en disponibilité. Mais cela n'est pas uniquement dû aux conditions de travail. La directrice du multi-accueil a changé. Le mode de management est différent. Il est plus participatif et responsabilisant. Les agents ne s'y sont peut-être pas retrouvés et l'adaptation est un peu plus longue.

Monsieur Gilles RENOIR informe qu'une présentation sur l'absentéisme sera faite au CHSCT. Il précise que le taux d'absentéisme pour congé de maternité est important et les autres types d'absences (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée) sont uniformes entre les différentes structures de la Petite enfance.

Monsieur RENOIR précise également qu'en terme de « turn-over », un certain nombre de postes se sont ouverts, en interne, dans d'autres structures suite à une mobilité ou départ à la retraite. Les agents ont saisi cette opportunité.

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. constate le turn-over et estime qu'il y a une nuance à faire entre le choix des agents et se sentir mal dans son travail.

Madame COURANT demande si l'agent qui reste sur ce poste en cuisine correspond bien au profil recherché.

Madame Fabienne NEVEU répond positivement.

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. demande comment sera gérée l'absence de l'agent en cas de congés ou de maladie.

Madame Fabienne NEVEU répond que plusieurs agents seront formés en même temps.

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. souligne qu'il est mentionné dans le profil de poste, que l'agent a pour mission de venir en aide auprès des enfants lors des moments forts. Or, cet agent a déjà pour mission la remise en température des repas et goûter, un travail sur la présentation des plats, ainsi que l'entretien des locaux. En conséquence, l'agent ne sera pas très disponible pour s'occuper des enfants.

Madame Fabienne NEVEU répond que cette mission est ponctuelle.

Madame Emilie GALLAIS pour le syndicat C.G.T. demande que la préparation des goûters soit mentionnée dans le profil de poste.

Madame Fabienne NEVEU répond positivement.

Madame Emilie GALLAIS pour le syndicat C.G.T. demande si cette réorganisation a un impact sur le Centre municipal de restauration.

Madame Fabienne NEVEU répond négativement.

MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
<u>Nombre de votants</u> : 5	<u>Nombre de votants</u> : 5
C.F.D.T., F.O. et S.U.D. : 4 POUR	5 POUR
C.G.T. : 1 ABSTENTION	
<i>Dossier adopté à la majorité</i>	<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>

VI - MODIFICATION DES HORAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Présentation par Monsieur Eric BOUDEAU, responsable du Pôle Moyens de la médiathèque Benjamin RABIER

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat C.G.T. souhaite connaître la signification du mot « benchmarking ».

Monsieur Eric BOUDEAU répond qu'il s'agit d'une étude comparative avec des établissements de même taille.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. est satisfaite du travail réalisé en équipe ainsi que de l'adaptation des horaires à la fréquentation des usagers.

Madame AMMOUR demande à quelle date sera mise en place la réflexion sur l'aménagement du temps de travail et le rendu effectif des horaires d'ouverture.

Monsieur Eric BOUDEAU répond le plus rapidement possible.

MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
<u>Nombre de votants</u> : 5	<u>Nombre de votants</u> : 5
C.F.D.T., C.G.T., F.O. et S.U.D. : 5 POUR	5 POUR
<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>	<i>Dossier adopté à l'unanimité</i>

VII - QUESTIONS DIVERSES

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. souligne que Monsieur Jean-Michel PIERRE quitte ses fonctions de directeur des médiathèques pour prendre les fonctions de directeur de la Culture. Un appel à candidature sera-t-il lancé sur le poste vacant ?

Monsieur Michel VIAULT répond que le directeur des médiathèques ne sera pas remplacé mais qu'une nouvelle organisation sera mise en place.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande si ce n'est pas préjudiciable pour la mise en réseau des médiathèques sur l'Agglomération.

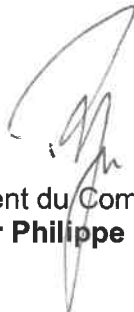
Monsieur Yannick DAVID répond que le projet ne change pas et que le directeur des médiathèques continuera à suivre ce dossier.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. demande si une décision a été prise par le bureau communautaire du 5 décembre 2017 quant au devenir de la médiathèque Félix Leclerc du quartier de Saint André.

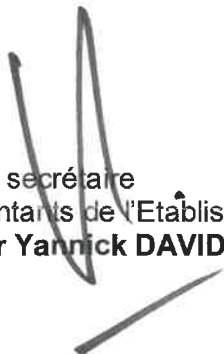
Monsieur Yannick DAVID répond qu'aucune décision n'est prise et qu'une réflexion sur la réorganisation est en cours. C'est une décision de la Ville de La Roche-sur-Yon.

Monsieur Michel VIAULT précise que des réunions de concertation avec les instances de quartier sont mises en place même si la fréquentation est très faible.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat S.U.D. souhaite attirer l'attention quant à l'impact sur les écoles. Les 4 agents sont conscients du manque d'activité de cette médiathèque. Les agents sont toujours dans l'attente et l'échéance est toujours repoussée.

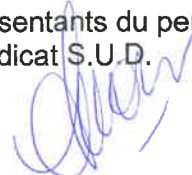


Le Président du Comité Technique
Monsieur Philippe DARNICHE



Le secrétaire
Pour les représentants de l'Établissement
Monsieur Yannick DAVID

La secrétaire adjointe
Madame Zora AMMOUR
Pour les représentants du personnel
Syndicat S.U.D.



La Roche-sur-Yon, le 18 décembre 2017

Direction des Ressources Humaines
N/Réf. : CT du 12 décembre 2017

Affaire suivie par Brigitte ANDRÉ
Objet : Suites réservées aux dossiers du CT du 12 décembre 2017

**Suites réservées aux dossiers présentés
au Comité Technique du 12 décembre 2017**

Libellé du dossier	Référent	Suite réservée
Temps de travail annuel 2018	Christophe GOGÉON	Mise en application à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Service Maintenance et sécurité ERP de la direction Bâtiments : aménagement du temps de travail	Cyrille RAFFIN	Mise en application à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Réorganisation de la direction Environnement, développement durable et paysage	Hervé CIFARELLI	Mise en application à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Réorganisation du service Réglementation, droits de place et budget	Christine PONSOT	Mise en application immédiate
Réorganisation du Multi-accueil Bacqu'à Sable	Fabienne NEVEU	Mise en application au premier semestre 2018
Modification des horaires des médiathèques	Eric BOUDEAU	Mise en application dès que possible

Monsieur Philippe DARNICHE,
Président du Comité Technique

